

Avis de la TCRI pour les Consultations prébudgétaires 2024

Objet: Besoins financiers des organismes communautaires au service des nouveaux arrivants financés dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) pour l'année 2024-2025.

Présentation de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Créée en 1979, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) est un regroupement de 153 organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut dans toutes les régions du Québec. Sa mission vise la défense des droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec dans leurs parcours d'immigration et d'intégration en termes de services, d'aide, de soutien et de solidarité. Actuellement, le réseau des organismes communautaires PASI dessert plus de 100 000 nouveaux arrivants par année admissibles aux services du PASI et nous anticipons un accroissement marqué d'arrivées en 2024, notamment avec l'augmentation fulgurante de travailleurs temporaires.

Une situation préoccupante

À l'aube du prochain budget 2024-2025, la TCRI souhaite porter à l'attention du ministre des Finances les préoccupations des organismes communautaires au sujet du sous-financement des services offerts aux nouveaux arrivants, vécues actuellement sur le terrain dans toutes les régions du Québec. À la suite du gel du budget PASI en 2023-2024 et d'une augmentation sans précédent de nouveaux arrivants durant la même année, les organismes d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes sont soumis à une pression colossale à cause du manque de ressources financières qui ne peut plus perdurer au risque de malmener la santé de ses parties prenantes.

Les organismes déplorent le fait que, dans un contexte où le nombre de personnes admises au Québec dans des catégories d'immigration temporaire et d'étudiants étrangers augmente chaque jour, l'offre de services ne soit pas ajustée. Selon Statistiques Canada, il est estimé à 800 nouveaux arrivants au Québec quotidiennement en 2024, toutes catégories confondues. (Source: [La Presse](#) 25.01.2024).

Bien qu'il fût prévisible que le nombre de personnes détenant des permis temporaires augmenterait de façon marquée en 2023, le gouvernement a pris une décision déconcertante en mars dernier, avec le gel du budget du Programme d'accompagnement et de soutien des immigrants (PASI) pour 2023-2024. Cette décision a porté un coup dur à l'intégration de ces personnes à la société québécoise. Ne pas offrir de services de soutien et d'accompagnement à la hauteur des besoins de ces personnes serait non seulement irresponsable, mais représenterait une erreur de jugement qui entraînerait des coûts et des conséquences majeures à long terme.

Il ne s'agit pas d'un enjeu de capacité d'accueil: les organismes sont prêts à se mobiliser. Mais les termes du financement doivent être cohérents avec la réalité des besoins sur le terrain. Les milliers d'employé.e.s des organismes qui travaillent quotidiennement auprès des nouveaux arrivants sont épuisé.e.s et ne seront pas en mesure d'offrir des services à toutes les personnes qui sont attendues au courant de la prochaine année (qu'elles soient immigrantes permanentes, temporaires ou étudiantes) si les budgets ne suivent pas.

Alors que les coûts d'opération et de services ne cessent d'augmenter, le gouvernement demande actuellement aux organismes d'absorber les dépassements de coûts au sein des organismes engendrés par le gel du budget de 2023-2024; or, une telle demande ne tient aucunement compte de la réalité des organismes. Rappelons que ces organismes communautaires sont la colonne vertébrale du dispositif d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants au Québec, les services d'Accompagnement Québec. Ils réclament de manière urgente des ressources additionnelles pour assurer une intégration adéquate des nouveaux arrivants afin qu'ils puissent rapidement contribuer à leur terre d'accueil, le Québec.

L'état de fait qui prévaut actuellement dans les organismes PASI est le suivant:

- Listes d'attente de plusieurs semaines pour obtenir un rendez-vous;
- Coupure de certains services collectifs, comme le jumelage interculturel ou la régionalisation;
- Réduction du temps accordé à la clientèle pour le traitement de certains types de demandes afin de prioriser les personnes plus vulnérables;
- Réduction du nombre de rencontres de suivi accordées à la clientèle;
- Surcharge de travail et fatigue chez les intervenant.e.s menant à des départs d'employé.e.s;
- Incapacité de consacrer le temps nécessaire à la formation continue des intervenant.e.s.

À la suite d'une année caractérisée par ces défis croissants et ingérables, il est indéniable que les organismes redoublent de créativité pour répondre aux besoins pressants sur le terrain. ([voir article du Devoir 9.11.23](#)). La situation exige des mesures immédiates et une reconnaissance tangible du rôle vital de ces organismes dans la construction d'une société diversifiée et inclusive dans le prochain budget.

Rappelons que l'entièreté des dépenses en matière d'intégration et de francisation est remboursée au Québec par le gouvernement fédéral dans le cadre de la compensation financière prévue à l'Accord Canada-Québec sur l'immigration (voir rapport d'IRCC). Ce transfert bénéficie d'une généreuse indexation annuelle. Le gouvernement du Québec devrait faire usage de la totalité des moyens financiers mis à sa disposition par le fédéral afin de soutenir adéquatement l'ensemble des nouveaux arrivants en leur donnant accès aux services en employabilité, aux services de garde subventionnés ou aux allocations pour les cours de francisation.

Recommandation au ministre des Finances pour le budget 2024

La TCRI demande au gouvernement une bonification budgétaire pour les services aux nouveaux arrivants en fonction du nombre d'arrivées réel des nouveaux arrivants au Québec anticipé pour 2024-2025.

Au nom des organismes d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes et de leurs personnes employées, nous vous demandons de bien vouloir procéder à une évaluation lucide des budgets octroyés dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration pour l'année 2024-2025, et de prendre avec sérieux leurs recommandations basées sur une expérience du terrain qui façonne leur expertise depuis des décennies.

Contact



518, rue Beaubien Est.
Montréal, QC H2S 1S5, CA



info@tcri.qc.ca



514 272-6060



<https://tcri.qc.ca/>

Quelques données de mise en contexte

Évolution du programme PRInt/PASI (source Rapport de gestion MIFI)

Années financières	Clients uniques desservis	Nombres d'organismes financés	Budgets
2018/2019	41 254	n. d.	19,7 M\$
2019/2020	56 000	91	38,6 M\$
2020/2021	n. d.	106	47,3 M\$
2021/2022	n. d.	n. d.	53 M\$
2022/2023	94 337	110	60,4 M\$ (crédits)
2023/2024	En forte croissance	107	60,4 M\$ (crédits)

Évolution du transfert du fédéral (source Comptes publics)

Années financières	Compensation financière transférée au Québec pour les services d'intégration et de francisation (Accord)
2019/2020	591,6 M\$
2020/2021	674,2 M\$
2021/2022	697 M\$
2022/2023	726,7 M\$
2023/2024	Au moins 726,7 M\$ + indexation connue au printemps 2024, habituellement entre 5 à 10%.
2024/2025	Au moins 726,7 M\$ + indexation connue au printemps 2025, habituellement entre 5 à 10% sur le montant indexé de 23-24.